



Mandat de vente à agence immobilière

Par **dysar**, le **24/01/2019 à 18:07**

bonjour,

Nous sommes trois frères dispersés sur le territoire, propriétaires en indivision et veulent vendre un appartement.

M'occupant de signer le mandat de vente avec une agence quel document signé par les deux autres indivisaires (qui ne peuvent se déplacer sur place) dois-je fournir pour être en règle ? Y-a t-il un document-type téléchargeable sur internet à leur faire signer ?

Par **Visiteur**, le **24/01/2019 à 18:11**

Bonjour

L'agence immobilière, en général, adresse par courrier ou mail, un document à signer.